

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes - conférence de presse de présentation du dispositif du Lieu-Refuge

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, M. François Baroin, *Maire de Troyes* et Mme Cécile Dindar, *Préfète de l'Aube*, vous convient à un point presse le **samedi 25 novembre 2023 à 15h30**, au Petit Salon de l'Hôtel de Ville de Troyes.

M. François Baroin, *Maire de Troyes* présentera le dispositif de « *lieu-refuge* » pour les femmes victimes de violences. Sur le territoire de Troyes, près de 800 plaintes pour violences intra-familiales ont abouti à une décision de justice l'année dernière. La nuit et le week-end, seules des chambres d'hôtel ou seul l'appel au 115 pouvaient être proposés. Pour répondre à ce besoin de mise à l'abri immédiate, le CMAS (Centre Municipal d'Action Sociale) de la Ville de Troyes, qui assure une astreinte sociale 24/24, 365 jours par an pour répondre aux situations exceptionnelles, a souhaité créer un lieu refuge à destination des Troyennes et de leurs enfants. Ce lieu-refuge est ouvert depuis le début du mois de septembre.

Mme Cécile Dindar, *Préfète de l'Aube*, rappellera les mesures et les actions engagées dans le département de l'Aube, en particulier dans le cadre de la déclinaison du Grenelle lancé le 3 septembre 2019 sur les violences faites aux femmes.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr